GENDARMERIE NATIONALE Groupement de Gendarmerie départementale de xxx. Compagnie de xxx

PROCÈS-VERBAL D'ENQUÊTE PRELIMINAIRE

TRAITEMENT ALTERNATIF DE VIOLENCES EN ETABLISSEMENT SCOLAIRE

BTA xxx

Code unité	N° PV	Année	N° dossier	Procès-verbal d'évaluation	N° pièce	N° feuillet
XXXX	xxx	2024			01	1/2

Affaire: xx/xx

Établissement : Collège xxx

Période ou date des faits : Le xxx 2024 vers 11h30 - Hall collège

Le 9 février 2024 à 18 heures 00

Nous soussigné(s) Adjudant-chef xxx, Officier de Police Judiciaire, en résidence à xxx

Agissant en qualité de référent scolaire

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale,

Nous trouvant au bureau de notre unité à xxx, rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, la ou les personnes suivantes se présentent à notre unité et rapportent les faits ci-dessous décrits :

RENSEIGNEMENTS D'IDENTITÉ DE OU DES PERSONNES SIGNALANTES

RESPONSABLES LEGAUX: Pere present Mere presente

Père: xx

Situation familiales: xx

Adresse: xx

Téléphone: 06.xx - Mail:

Mère : xx

Situation familiales: xx

Adresse: xx

TELEPHONE: 06.XX - MAIL: XX

Mineur concerné: Présent Absent (raison):

xxxx - 11 ans né(e) le xxx à xx (xx)

Adresse: Identique au RL présent Autre :

Téléphone:

Classe : xx ème Établissement : Collège xxx à xxx

Professeur principal: xx (SVT)

Scolarité dans l'établissement :

Présent(e) depuis : Rentrée de septembre 2023

Fratrie au sein de l'établissement : Non Oui (précisions) :

RELATIONS DANS L'ÉTABLISSEMENT - PROTAGONISTES

Camarades en soutien (si utile)				Personnes mises en cause			
	Prénom	Nom	Classe		Prénom	Nom	Classe
A1				M1	xx	xx	xx
A2				M2			
А3				M3			
A4				M4			

Commentaires concernant les personnes ci-dessus (avec l'aide de l'EPLE si nécessaire) :

(DESTINATAIRES) Vu et transmis

[1] PR de Bourg en Bresse (Pool famille)	Le 08/04/25
	par:
	L'ADC xxx
	Référent scolaire
[1] Archives BTA ORNEX	BTA ORNEX

EXPOSE DES FAITS:

Le mardi 7 février 2024, vers 11 h 30, alors que xx accompagne xx à l'infirmerie, il croise xx qui se trouve devant le local de la vie scolaire. Celui-ci <u>l'interpelle en lui disant « c'est toi la balance ? »</u>, dans un même temps <u>il l'attrape par le col et arme son bras droit pour lui décocher un coup de poing au visage. xx parvient, avec son bras, à dévier le coup qui se transforme en « mini claque » au niveau de l'oreille.</u>

Le Principal arrive à cet instant et sépare les deux adolescents (alors que xx s'apprêtait à riposter). xx est envoyé à l'infirmerie où l'infirmière scolaire ne détecte aucune blessure (hormis un bourdonnement à l'oreille gauche qui cesse après quelques minutes).

ATTENTES ET CHOIX DE LA FAMILLE:

La maman de xx souhaite que son fils ne soit plus importuné et que ce jeune ne recommence pas en comprenant qu'il a mal agit. Elle pense qu'en parlant avec lui, il pourrait comprendre, en tout cas mieux qu'en lui infligeant une sanction pénale.

Volontaire pour suivre le protocole TVS après avoir pris connaissance du protocole : Oui Non Souhaite réfléchir → Réponse donnée le : 11/02/23 Volontaire après réflexion : Oui Non

Commentaires (si nécessaire) :

Pas de dépôt de plainte à ce stade. La famille est informée qu'elle a la possibilité, à tout moment, de déposer plainte. La famille est également informée que le Procureur de la République, destinataire de cette procédure peut d'initiative (même en l'absence de plainte), décider d'engager des poursuites.

La famille accepte de rencontrer les mis en cause et responsables légaux au cours d'une <u>rencontre</u> <u>judiciaire en milieu scolaire</u>, en présence du référent scolaire Gendarmerie et du chef de l'établissement scolaire concerné.

La famille accepte que ces informations, nécessaires au bon traitement du protocole TVS, soient communiquées au chef de l'établissement concerné.

AUTRES ÉLÉMENTS A APPORTER AUX AUTORITÉS DESTINATAIRES

CLÔTURE ET TRANSMISSION DE LA PROCÉDURE

Pièces jointes :

Compte-rendu de « Rencontre Judiciaire en milieu scolaire »

Autre(s) document(s) ou annexe(s) : Rapport d'incident rédigé par l'établissement scolaire. Autre(s) document(s) ou annexe(s) : Rapport d'incident rédigé par l'établissement scolaire

L'enquêteur